

LES ACTEURS NORMANDS DES EMR

ENTREPRISES & BUSINESS

L'AD Normandie (Agence de Développement pour la Normandie) est le guichet unique régional en matière d'aides économiques et de développement des entreprises normandes.

Dans le secteur des énergies marines, l'AD Normandie soutient les donneurs d'ordre dans leur recherche de compétences normandes et accompagne les entreprises dans leurs projets de développement, d'innovation, d'export ou d'implantation.

RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT & INNOVATION

Les acteurs normands de la Recherche, Développement et Innovation (RDI) se regroupent plusieurs fois par an pour partager leur vision des EMR (identifier les verrous scientifiques et industriels, communiquer les avancées de leurs projets en cours, organiser des événements, échanger des informations pratiques et plus encore).

Ils ont élaboré conjointement plusieurs thématiques sur lesquelles ils peuvent apporter leurs expertises aux entreprises et développer leurs recherches. Parmi ces thématiques, les plus prégnantes sont les impacts environnementaux, le stockage de l'énergie, les matériaux pour les EMR et le biofouling.

Ainsi ils proposent en lien avec les industriels un accompagnement scientifique à travers des projets emblématiques pour faire avancer la RDI.

EMPLOI & FORMATION

La Région, aux côtés de services de l'Etat, anime un comité emploi formation dédié aux EMR, en lien avec les besoins des consortiums et sous-traitants. Ce comité permet de coordonner la mise en place de formations en lien avec les projets EMR du territoire.

- Des formations à destination des jeunes du niveau CAP à l'ingénieur en formation initiale et/ou par voie d'apprentissage
- Des formations à destination des demandeurs d'emploi sur les métiers du composite et de la maintenance

Le programme de formation est consultable sur : <https://parcours-metier.normandie.fr/>

- Un Campus d'Excellence Normand des Énergies créé en 2020 afin d'apporter par la formation une réponse à un besoin en emplois et en compétences dans la filière.

SOUS-TRAITANCE & INDUSTRIE

- 923 entreprises inscrites sur le réseau CCI Business EMR
- +200 entreprises mobilisées, impliquées dans les processus de consultation ou sur le déploiement d'une stratégie de développement des EMR
- Deux filières en lien avec les EMR : «Normandie Énergies» et «Normandie Maritime»
- Des compétences fortes et ancrées dans l'histoire du territoire en sidérurgie/chaudronnerie, outillage, mécanique, logistique et maintenance.

CONTACT

Région Normandie
Direction Energies, Environnement et Développement Durable
+33 2 31 06 96 91
decarbonation@normandie.fr



CHIFFRES CLÉS



1^{ER} POTENTIEL
HYDROLIEN
mondial
exploitable



5 PROJETS DE
PARCS éoliens
offshore



2 GRANDS PORTS
INDUSTRIELS
200 Ha dédiés,
une usine de pales
et une usine de
pales et nacelles



3 PORTS de
maintenance



DES FORMATIONS
ADAPTÉES aux
besoins des
entreprises



36 STRUCTURES
de recherches
et d'innovation



190 ENTREPRISES
impliquées dans
la filière



UNE AMBITION : FAIRE DE LA NORMANDIE
UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE DES EMR



RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr

LA NORMANDIE

MOTEUR DES ÉNERGIES MARINES

Avec 640 km de linéaire côtier parcourus de vents forts, réguliers et longés par le puissant courant du Raz Blanchard, la Normandie dispose d'atouts naturels exceptionnels pour le développement de projets liés aux Énergies Marines Renouvelables - EMR (énergies océaniques et éolien en mer). La Normandie possède également une légitimité en matière d'ingénierie maritime, au travers de ses infrastructures portuaires et ses acteurs industriels tournés vers la mer, qu'ils soient spécialisés dans la construction navale, les services offshore, la formation ou la recherche et développement.

La Région s'est fixé 3 priorités : organiser et structurer la filière EMR normande, promouvoir la Normandie comme une grande région d'accueil des EMR, anticiper les besoins dans tous les domaines (équipements et infrastructures, formations...). L'objectif est de faire de la Normandie, avec l'ensemble de ses partenaires (agences de développement économique, chambres consulaires, grands réseaux de sous-traitance et de recherche, organismes de formation et emplois, ports et collectivités locales), un territoire de référence des EMR.

3 des 5 parcs éoliens offshore prévus à ce jour en Normandie sont en cours de construction et les acteurs du territoire se sont organisés pour accueillir l'ensemble des activités de la production industrielle, la logistique, l'exploitation et la maintenance.

• **Implantation des usines de construction de pâles et d'assemblage de Nacelles** sur les ports de Cherbourg et du Havre ; LM WIND POWER produit des pâles à Cherbourg et SIEMENS GAMESA implantée au Havre fabrique également des pâles et assemble les nacelles.

La Région Normandie s'est associée à SIMEC ATLANTIS et EFINOR dans NORMANDIE HYDROLIENNES pour impulser le développement d'une filière hydrolienne à partir du Raz Blanchard.

• **Construction des bases de maintenances** ports de Caen - Ouistreham, Fécamp et Dieppe.

LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES EN NORMANDIE

ACCESSIBLES 24H/24 ET 7J/7 - SANS CONTRAINTES DE MARÉES



PORTS DE NORMANDIE

PORT DE CHERBOURG

(Port de Caen-Ouistreham / Port de Cherbourg / Port de Dieppe)

- 100 M€ d'investissement
- 100 ha dédiés aux Énergies Marines Renouvelables
- 1^{er} quai lourd de France (15 T/m²)
- Une usine de pâles (LM Wind Power)
- Un centre d'assemblage pour les parcs éoliens de Courseulles/Mer - Fécamp et Dieppe Le Tréport



HAROPA

PORT DU HAVRE

- 60 M€ d'investissement
- 80 ha disponibles pour les activités industrielles
- Quai renforcé de 220 m
- Capacité d'accueil des colis lourds / exceptionnels
- Usine de fabrication de pâles et d'assemblage de nacelles (SIEMENS-GAMESA)
- Réalisation des fondations gravitaires (EOHF)

CAEN-OUISTREHAM



FÉCAMP



DIEPPE



ÉOLIEN EN MER

3 PORTS DÉDIÉS À L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE

Les ports de Caen-Ouistreham, Dieppe et Fécamp accueillent respectivement les bases de maintenance des parcs éoliens en mer de Courseulles-sur-Mer, Dieppe-Le Tréport et Fécamp qui emploieront chacune une centaine de personnes pendant la durée d'exploitation (25 ans).

